

Relations industrielles Industrial Relations



Emploi et croissance économique. Rapport d'une mission du Bureau international du Travail. Genève, 1964, 202 rue Queen, Ottawa, 255 pages, \$ 2.25.

Jacquelin Couture

Volume 20, numéro 2, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027575ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027575ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Couture, J. (1965). Compte rendu de [*Emploi et croissance économique. Rapport d'une mission du Bureau international du Travail. Genève, 1964, 202 rue Queen, Ottawa, 255 pages, \$ 2.25.*] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 20(2), 398–399. <https://doi.org/10.7202/027575ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1965

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

exemple, le rythme d'introduction des changements technologiques et des produits nouveaux est conditionné par l'acceptation sociale. La culture incite à la poursuite de certains objectifs qui ont une approbation de la société en général, des classes ou des groupes qui la composent.

Variables psychologiques et activité économique

Le postulat de la rationalité économique occupe une place importante dans la théorie économique traditionnelle. Les théories psychologiques et les résultats de recherches dans le domaine des relations humaines montrent que la motivation économique est sujet complexe et controversé. Smelzer a reproduit cet article de Parsons où ce dernier soutient que la rationalité est elle-même une valeur institutionnelle variant d'un contexte social à un autre. Un deuxième article, celui de Henry, explore la motivation des hommes d'affaires.

Tucker aborde le problème de la motivation sous un autre angle. Il se rapproche énormément des idées de Henry Simon sur la théorie de la décision. Le « Economic man », celui qui opère un choix entre deux moyens en vue de maximiser l'obtention d'un but, semble faire place à un autre type: l'« Administration man » celui qui opte pour un moyen qui va lui permettre l'obtention d'un but d'une façon satisfaisante. Pour Tucker, le monde du sociologue est différent de celui de l'économiste. Le premier semble mettre l'accent sur la coopération, alors que le second le met sur la concurrence.

Variables organisationnelles et activité économique

Sous cette rubrique s'insère l'étude des relations entre l'activité économique et les structures de la famille, des groupes ethniques, des groupes formels et informels, des occupations et de l'entreprise.

Nous retrouvons ici des travaux bien connus de Neinkoff et Middleton, Greenfield, Gross, Roy, Hughes. En particulier, l'article des Handlin montre comment les activités commerciales sont reliées à la mobilité sociale. De plus, la deuxième partie du volume de Smelzer consiste en une analyse sociologique des processus économiques. Pour l'économiste, l'entreprise d'affaires est le lien où se fait l'allocation des facteurs de production pour mettre sur le marché un produit

fini. Pour le sociologue, l'entreprise est le lieu de rencontre des agents économiques, où les décisions se prennent. C'est un système de rôles, de statut, d'autorité; c'est un réseau de communication, c'est aussi un lieu de conflits sur le plan des rôles et des personnalités. Ces différents aspects de caractère sociologique ont une influence sur l'efficacité des opérations.

En plus de faire ressortir l'influence des variables structurelles et personnelles sur les objectifs économiques de l'entreprise, cette partie couvre aussi l'aspect sociologique du processus d'échanges et des modes de comportement des consommateurs.

Tucker centre aussi son attention sur la façon dont la division du travail stratifie la population active dans l'entreprise et dans la communauté et offre des avenues pour la mobilité sociale.

Une activité économique qui intéresse particulièrement Tucker, c'est l'élaboration d'un budget pour fin de publicité. Il étudie les critères utilisés par les dirigeants qui prennent des décisions dans ce domaine.

Ces deux volumes présentent une bonne revue de la littérature sur l'activité économique et les relations qu'elle entretient avec d'autres secteurs de l'activité humaine. Mais, une fois la lecture terminée, on constate encore aujourd'hui qu'il n'existe pas un cadre de référence unique et une démarche intellectuelle qui seraient communs aux diverses disciplines en sciences sociales. Il semble assez difficile d'atteindre cet objectif tout en respectant l'autonomie de chaque discipline.

Cependant le volume édité par Smelzer qui constitue un complément à un volume antérieur intitulé: *The Sociology of Economic Life* devrait être lu par tous les étudiants qui débutent en sciences sociales et par tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement d'une société industrialisée.

Laurent BELANGER

Emploi et croissance économique. Rapport d'une mission du Bureau international du travail. Genève, 1964. 202, rue Queen, Ottawa, 255 pages — \$2.25.

Comme la plupart des études entreprises par le B.I.T., l'analyse à laquelle nous faisons présentement allusion a l'avantage de traiter d'un problème brûlant d'actualité: savoir le chômage, le sous-emploi et les moyens suggérés pour éliminer ces situa-

tions. Elle vise principalement à souligner l'incidence et l'importance d'une bonne politique de l'emploi sur le développement économique.

Les exemples et partant les conclusions nombreuses auxquelles est aboutie l'équipe chargée de cette étude, sont puisés non seulement dans des pays fortement industrialisés, comme les Etats-Unis, mais aussi dans des régions en voie de développement économique. Le problème soulevé dans cette analyse, a donc été étudié sous de nombreuses facettes.

Avant d'entreprendre l'analyse proprement dite, les auteurs ont défini les concepts de chômage et de sous-emploi. Ils n'en sont pas arrivés à une définition claire et précise, comme personne d'ailleurs avant eux, mais ils ont le mérite d'en broser une image générale tout en énumérant les différents procédés en vogue un peu partout pour calculer les taux de chômage.

Dans cette analyse du B.I.T., sont énumérés quelques principes ou recommandations destinés à mettre en oeuvre une politique efficace de l'emploi. Par exemple, la planification, l'éducation, la mobilité de la main-d'oeuvre, la coordination entre la politique de l'emploi et les autres politiques relevant des domaines économique et social, l'aide financière accordée aux travailleurs déplacés et enfin le respect de la démocratie dans l'application de tous ces principes.

Les problèmes de l'emploi sont nombreux. Les auteurs de la présente étude les ont divisés en catégories pour lesquelles ils ont suggéré des remèdes appropriés: il y a d'abord des problèmes provoqués par des variations, saisonnières ou cycliques, de l'activité économique et d'autres reliés à la structure même de l'économie. Il y a enfin la situation propre à tout pays économiquement sous-développé.

Comme les problèmes relatifs à l'emploi débordant de plus en plus le champ d'une région noire d'un pays, cette analyse du B.I.T. a réservé un de ses huit chapitres à l'examen d'une forme d'action internationale pouvant favoriser le maintien ou la réalisation d'un niveau d'emploi élevé dans tous les pays. On y énumère finalement différentes mesures internationales destinées à combler les besoins des pays en voie de développement.

La matière contenue dans cette analyse du B.I.T. est sans doute sujette à un développement plus poussé: l'urgence des problèmes reliés à l'emploi et l'incidence de

telle ou telle politique, prise dans cette sphère de l'activité économique, sont susceptibles de couvrir plus d'un livre. Quoique quelque peu artificiel, ce même rapport énumère succinctement tous les problèmes relatifs à l'emploi et constitue un document précieux non seulement pour les spécialistes de la question, mais aussi pour toutes les personnes touchées par le sujet dont principalement les étudiants qui se dirigent vers cette branche de l'activité.

Jacquelin COUTURE

The Contraction Out of Work. Canadian and U.S.A. Industrial Relations Experience, par F. John L. Young. Research Series No 1, Industrial Relations Centre. Queen's University, Kingston, Ontario, 1964, 149 pages.

Ce volume rapporte l'expérience canadienne et américaine sur la pratique de la sous-traitance dans l'entreprise, moderne. L'auteur laisse délibérément de côté l'industrie, la construction et le groupe des collets blancs, puisque selon lui, ces secteurs constituent à eux seuls matière à une étude particulière.

L'ouvrage du professeur Young est beaucoup plus un traité d'exploration qu'une analyse théorique. A partir d'une enquête auprès de 200 compagnies ou institutions canadiennes et de 58 syndicats, l'auteur nous introduit dans le vif du sujet en localisant et identifiant la sous-traitance à certains types d'établissements et à certains groupes de fonctions.

Bien que constitué de plusieurs chapitres, cet ouvrage peut se diviser en trois parties.

La première partie cherche à déterminer l'étendue et les caractéristiques de la sous-traitance au Canada. L'auteur fait une brève incursion dans les domaines où s'exerce une telle pratique, il en étudie sommairement les motifs et les effets sans élaborer beaucoup le sujet.

La deuxième partie est de loin la plus importante et la plus approfondie. On y retrouve les principales décisions des tribunaux sur la question. L'auteur dépouille la jurisprudence américaine et canadienne tout en commentant les décisions à partir de différentes théories de la négociation collective et du droit de direction. Cette partie met l'accent sur l'aspect légal: l'auteur dégage les causes qui motivent les décisions judiciaires ou arbitrales, et dans un effort de synthèse, il cherche à établir une jurisprudence ordonnée en matière de sous-contracts.